

Séance du jeudi 22 juillet 2021

Date de la convocation: 13/07/2021

Membres en
exercice :

Présents : 7

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-deux juillet l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT,
Jean-Jacques DEBIEVE, Michèle MATHIEU, Catherine
PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Annick IENZER par Olivier MAGUET, Emilie
KONNERT par Michèle MATHIEU, Barbara LOUCHARTE par Joël
BOISSIERE, Jacky PECHERY par Catherine PECHERY

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Richard DETHYRE, Laurence
HOURLIER, Thomas HOURLIER

TRAVAUX SYLVICOLES 2021 - PARCELLE 12 ET PARCELLE 24-25 - (D 2021 074)

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'Office National des Forêts a proposé le plan des travaux concernant la forêt communale pour 2021, avec une priorité accordée aux parcelles 12 et 24-25, pour lesquelles des travaux sont prévus depuis plusieurs années et régulièrement reportés.

Pour la parcelle 12 :

- Cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée de 3,37 HA
- Dégagement manuel des régénérations naturelles de 3,37 HA
- Montant des travaux : 3 760, 00 € HT

Pour les parcelles 24-25 :

- Intervention en futaie irrégulière de 6,04 HA
- Montant des travaux : 1 390,00€ HT

Soit un coût total des travaux s'élevant à 5 150,00 € HT.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,
ACCEPTÉ le programme de travaux sylvicoles préalablement validé par la Commission des Bois.
AUTORISE le Maire à accomplir tous actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Le Maire
Oliver MAGUET



Mairie de CHATEL CENSOIR
* 89660 *